

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 mars 2024

Date de l'annonce publique : 15/03/2024

Date de la convocation des conseillers : 15/03/2024

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-03-25 - 2.03
Point de l'ordre du jour		2.03
Objet		Convention de droit de passage - parcelle 61/2221 de la section C de Livange, rue de Peppange 2-6

Le conseil communal,

Vu la convention de droit de passage du 7 mars 2024 conclue avec la société MP Constructions S.à.r.l. visant à réguler le passage à travers la parcelle n° 61/2221 de la section C de Livange sur une distance de 22 mètres ;

Considérant que la convention servira à la société MP Constructions S.à.r.l. d'optimiser la gestion d'un chantier sis à L-3378 Livange - rue de Peppange ;

Considérant que ladite convention est valable uniquement pendant la durée du chantier ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention de droit de passage du 7 mars 2024 conclue avec la société MP Constructions S.à.r.l. visant à réguler le passage à travers la parcelle n° 61/2221 de la section C de Livange.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPÉDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 9 avril 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,